

<https://enseignants.se-unsa.org/Taxe-d-habitation-baisse-en-2018>



Enseignants de l'Unsa

Taxe d'habitation : baisse en 2018.

- Je suis... - Retraité-e -

Date de mise en ligne : jeudi 31 août 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Taxe d'habitation : baisse en 2018.

La suppression de la taxe d'habitation devrait se faire progressivement à partir de 2018.

Huit foyers sur dix seront concernés. Le revenu fiscal de référence ne devra pas dépasser 20 000 Euros par part, 40 000 Euros pour un couple. La baisse serait d'un tiers en 2018, du même montant en 2019 et 2020.

Pour ceux qui dépassent les plafonds, il n'y aura pas de suppression.

Lire [l'étude de l'Unsa Retraités](#) sur ce sujet.